

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.

Montréal (Bas-Canada), 28 Décembre 1863.

No. 24.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—La Télégraphie Electrique, par Philippe Dauriac.—Feuilleton: Le Chevalier de Frey, (suite et fin).—Un peu de tout.—Musique: *Servante et Reine*, romance pour voix de contralto, Paroles de N^o, musique de Mademoiselle E. Blain de St. Aubin.

AVIS.

M. Royal remet, après la publication du présent numéro de *L'Echo*, la rédaction à ses propriétaires qui entreprennent d'en continuer la publication.

La rédaction de *L'Echo*, durant les années 1862 et 1863, s'est efforcée par le choix de ses sujets et la haute moralité de ses matières de faire de *L'Echo* un journal de familles; elle a donné en général d'excellente musique, pris ses extraits dans les meilleures publications et essayé d'intéresser tout le monde: l'abonnement payant n'a guère secondé ses efforts. En se retirant,

la rédaction emporte la consolation d'avoir fait tout en son pouvoir pour être utile à la bonne cause:—et, pour avoir été essentiellement gratuits, ses services n'en ont pas moins été empressés et marqués au coin d'une rare bonne volonté.

M. Royal doit ce témoignage public de noble dévouement à ses anciens collaborateurs, et remercie toutes les personnes haut placées qui de près ou de loin, l'ont aidé généreusement dans ses efforts.

Les arrérages d'abonnement des années 1862 et 1863 devront être payés chez M. Eusèbe Sénécal, qui continue à être l'Imprimeur Editeur de *L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 24 Décembre, 1863.

D'après les derniers avis d'Europe qui nous arrivent aujourd'hui, la question du congrès européen

qui renferme en elle tant d'autres questions dont la solution est difficile à prévoir, est encore celle qui fait l'objet de la préoccupation publique sur le vieux continent.

La plupart des souverains, en répondant à l'invitation de Napoléon III, ont promis de se rendre personnellement au Congrès, s'il a lieu. Parmi ces souverains, on cite : le Pape, le roi des Belges, la reine d'Espagne, le Sultan, le roi de Danemark, le roi de Suède, le roi d'Italie, le roi de Portugal et le roi des Hellènes.

On sait déjà que l'Angleterre, après plusieurs jours de délibérations, a péremptoirement décliné l'invitation. Les journaux anglais justifient le refus du cabinet britannique en disant que les questions litigieuses ne seraient pas mieux discutées dans un Congrès que par les gouvernements agissant séparément et que ce serait s'exposer à une nouvelle humiliation. Le *Mémorial Diplomatique* qui est, croyons-nous, le second organe de l'empire français, a publié sur ce sujet un remarquable article dont nous croyons devoir donner l'extrait suivant à nos lecteurs :

« La véritable grandeur n'a pas de ces puériles vanités, et la majesté la plus auguste de la terre, celle devant laquelle toutes les autres pâlissent et s'effacent, objet d'un culte véritable pour les uns, d'une vénération sans borne pour les autres, de respect infini pour tous, le Souverain Pontife en un mot, plein d'un amour sincère et brûlant pour les peuples dont il est le pasteur et le père, profondément pénétré des devoirs augustes de sa divine mission, le Souverain Pontife a senti qu'il ne pouvait pas ne pas faire entendre sa voix au sein d'une assemblée de souverains réunis pour assurer la paix du monde. Ainsi que nous l'expliquons plus loin, on ne sait pas encore s'il pourra se rendre en personne au Congrès, mais on sait qu'il l'accepte, et cela suffit pour repousser les accusations, les calomnies dont la presse révolutionnaire ne cesse de le poursuivre. Pouvait-on douter de l'empressement du saint et vénéré Pie IX à répondre à l'appel si libéral et si chrétien de l'Empereur ? N'est-il pas le véritable médiateur du mouvement actuel de l'Europe ? Et quoique réduit au patrimoine de Saint-Pierre, affaibli, mais non humilié, revêtu de la double majesté du ciel et de la terre, saint et martyr tout ensemble, n'est-ce pas à lui, qu'entouré des souverains de l'Europe, comme un père au milieu de ses enfants, revient la place d'honneur ? Sa double couronne de souverain et de pontife, la lui assure, et l'étiquette diplomatique veut que toute préséance s'efface devant la sienne. Voilà donc cette papauté dont on avait si souvent

préparé la chute, annoncé la mort, plus vivante, plus éclatante que jamais, appelée à présider, à régler, au dix-neuvième siècle, au milieu des splendeurs de Paris, au centre de la civilisation moderne, les destinées du monde, et à voir toutes les majestés de la terre s'incliner devant le Vatican ! Quel spectacle, et surtout quelle leçon ! Pie IX ouvrant son Pontificat par la réforme de l'Italie et le couronnant par la pacification de l'Europe ! l'ordre partout rétabli et les peuples reconciliés pour toujours ! cela seul ne justifie-t-il pas l'Empereur d'avoir osé demander le Congrès ? Pie IX et Napoléon III se rencontrant à Paris, et se consacrant, sans "système préconçu," sans parti pris, sans vues égoïstes ou personnelles, au bonheur des peuples, n'est-ce pas un enseignement jusqu'ici sans exemple et devant lequel l'esprit de parti doit se taire ? »

C'est au milieu de toutes les complications créées par la question du Congrès, que s'est produit un événement inattendu, la mort du roi de Danemark. Frédéric VII n'avait pas sans doute une puissance assez considérable, il ne régnait pas sur une assez grande nation pour exercer une influence décisive dans les conditions générales de l'équilibre européen ; mais la politique danoise prenait néanmoins dans la question du moment et dans les éventualités de l'avenir un rôle plein d'intérêt.

C'est le frère de Frédéric VII, Christian IX, qui lui a succédé sur le trône du Danemark. Mais le Prince d'Augustembourg a réclamé par une proclamation la souveraineté sur les trois duchés allemands du Holstein, du Schleswig et du Lauenbourg, à laquelle son père a renoncé après la révolution de 1818, et qui ont été reconnus comme possessions danoises par la conférence des cinq grandes puissances tenues à Londres en 1862. Ce règlement de succession n'a été reconnu ni par le prince dépossédé par son père, ni par la diète germanique. Aussi les prétentions du Prince d'Augustembourg sont-elles appuyées par les ducs de Saxe-Cobourg, de Weimar, de Saxe-Weiningen, Bade, par la Bavière, et on s'attendait à ce qu'elle le seraient par la Prusse et l'Autriche elles-mêmes.

Mais au moment où cette question semblait prendre une tournure plus menaçante que jamais, un mouvement s'est produit, grâce à l'attitude de la Prusse. Cette puissance s'est définitivement ralliée à la politique du cabinet de Vienne. Dans une séance tenue au commencement du présent mois par la diète, la Prusse et l'Autriche ont déclaré que leur situation, en présence du conflit dano-allemand, était réglée par le traité de 1852. Elles ont en conséquence admis l'hérédité du roi

Christian IX dans le Lauenbourg, et elles reconnaîtront sa souveraineté sur le Holstein lorsqu'il se sera conformé à l'exécution du traité de Londres, en accordant aux populations de ce duché les conditions politiques garanties par les stipulations du traité.

Ainsi, les prétentions de la maison d'Augustembourg sont absolument écartées du débat par les deux grandes puissances germaniques. Mais voici que cette question du Holstein qui menace de troubler la paix de l'Europe, menace également de susciter des difficultés au sein de la famille d'Angleterre. On sait que le Prince de Galles est le beau-fils du roi de Danemark ; on sait aussi que le duc de Cobourg, qui est à la tête du parti allemand, est le beau-frère de la reine Victoria. Or, d'après les cours ordinaires des choses humaines, il est naturel de penser que les sympathies du Prince de Galles sont pour les prétentions danoises, et celles du Prince Alfred, qui doit succéder au duc de Cobourg, sont en faveur de la maison d'Augustembourg. Cependant, malgré cette dissidence forcée, on doit espérer, — comme le fait très-bien remarquer un journal de cette ville, — que la modération de la cour britannique verra que les intérêts opposés qu'elle a dans cette question lui font un devoir d'employer toute son influence pour faire régler à l'amiable cette question si grosse de menaces.

Pendant ce temps-là la résistance ne faiblit pas en Pologne. L'insurrection semble reprendre au contraire avec plus de force, et les journaux de Vienne disent qu'en Lithuanie et en Podlachie, les paysans prennent part de plus en plus au mouvement national. A Varsovie, les autorités russes ne se lassent, il est vrai, de sévir, et les arrestations continuent ; mais rien n'arrête l'inébranlable courage de l'héroïque Polonais.

L'acte le plus important qui ait signalé le message de M. Lincoln est sans contredit la proclamation d'amnistie qui l'accompagnait. Mais les restrictions dont M. Lincoln entoure son amnistie, les termes dans lesquels il ouvre aux Etats insurgés le chemin du retour vers l'Union sont évidemment destinés à produire dans le Sud un redoublement d'irritation bien plutôt qu'à y éveiller des idées de soumission. Du moins, c'est ce que pense le *Courrier des Etats-Unis*.

L'article qui suit est une étude très consciencieuse de la télégraphie électrique par un écrivain spécial ; ce travail s'adresse à la fois aux savants par sa précision, et aux... autres par sa clarté et son intérêt puissant. Aujourd'hui, chacun a plus ou moins recours au télégramme ; un article sur la télégraphie est donc de na-

ture à intéresser tout le monde. Il n'est pas un lecteur de *l'Echo* qui ne sera enchanté de connaître à fond l'admirable invention qui, dans ses dernières années, a modifié les rapports sociaux du monde entier.

LA TELEGRAPHIE ELECTRIQUE.

COUP D'OEIL RETROSPECTIF.—TELEGRAPHIE AERIENNE.

Claude Chappe.—La première dépêche télégraphique.—Où le brouillard joue un rôle.—Grandeur et décadence.

Avant de raconter la naissance et les développements prodigieux de la télégraphie électrique, il est décent de jeter quelques fleurs sur la tombe de sa mère, la télégraphie aérienne qui, si grossière et si tardigrade qu'elle nous paraisse aujourd'hui, n'émerveillait pas moins nos pères par sa célérité. En son temps on la comparait à la foudre, et elle acceptait cette flatterie. C'était aussi le temps où les diligences de Laffitte, Caillard et Cie, allaient comme le vent et accomplissaient en trois jours le trajet de Paris à Bordeaux. Tout est relatif, tout s'enchaîne. Ne soyons point ingrats pour les vieilles mécaniques qui furent, à leur heure, de véritables bienfaits.

Il est certain que, depuis Adam jusqu'à Claude Chappe, l'homme avait vainement cherché le moyen de communiquer instantanément sa pensée à de longues distances. Car des signaux convenus à l'avance, tels que sons, flammes, drapeaux, et qui ne doivent servir qu'à un moment déterminé, ne constituent pas un système télégraphique. L'honneur de Chappe est d'avoir, le premier, donné satisfaction à ce *desideratum* impérieux. A ce titre, et malgré le peu de durée de son invention, il mérite d'être salué comme le créateur de la télégraphie. Après bien des traverses, après bien des luttes et même des dangers, malgré les obstacles de toute sorte qui naissent, touffus et formidables, sous les pas des inventeurs, il parvint à établir en 1793, de Paris à Lille, la première ligne de télégraphie aérienne. Un poste s'élevait au-dessus du grand escalier du Louvre, un autre sur la butte Montmartre. Les machines étaient peintes aux trois couleurs.

Enfin, le 15 fructidor an II (1er septembre 1794), de la tour Sainte-Catherine à Lille, au dôme du Louvre, on vit de grandes tentacules de bois s'agiter en des mouvements épileptiques et se faire des signes mystérieux. Quelques instants après, à la Convention nationale, Carnot demanda la parole, monta à la tribune et lut la dépêche suivante : " Condé est restitué à la République ; la reddition a eu lieu ce matin à six heures." Un tonnerre d'applaudissements accueillit ces paroles, les députés se levèrent et les tribunes éclatèrent en bravos. Ainsi fit son entrée dans le monde la télégraphie aérienne. Quant à Chappe, cette dépêche fut, comme dirait M. Prud'homme, le plus beau jour de sa vie.

En 1843 on comptait 5,000 kilomètres de lignes jalonnées de cinq cent trente-quatre stations, et vingt-neuf villes étaient en correspondance avec Paris. Les résultats, disons-le, étaient loin de réaliser les espérances qu'on avait conçues au début. Le public ne jouissait du télégraphe que par le coup d'œil, et le gouvernement lui-même n'en retirait que des avantages fort limités. D'abord on ne pouvait guère compter que sur l'arrivée d'un signal par minute. Ensuite le travail était borné à six heures par jour en moyenne. Le brouillard nuisait

à la transmission, et aussi les grandes chaleurs, à cause des ondulations qu'elles produisaient dans l'atmosphère. Nombre d'expériences tentées pour la télégraphie de nuit avaient échoué.

On se rappelle les dépêches officielles du temps inva-riablement terminées par ces mots : *interrompue par le brouillard*. Je vois encore celle que le préfet de la Dordogne fit afficher sur les murs de Périgueux le 24 février 1848. Elle nous arrivait d'Angoulême, illustrée de plusieurs lignes de points, et concluait par les mots sacramentels placés juste à l'endroit le plus intéressant. J'étais enfant alors et je trouvais qu'une révolution interrompue par le brouillard, ce n'était pas clair.

Ah! le brouillard! s'il était maudit du reste de la terre, il était béni des employés. Ils l'attendaient, ils l'espéraient, ils auraient voulu en faire! Car le brouillard, pour eux, c'était la liberté. C'était bien d'autres choses encore : le repos d'abord, et la pipe fumée paisiblement au pied de la tour solitaire, et le plaisir de jardiner dans le petit enclos orné de légumes qui entourait le bâtiment. Mieux que tout cela, c'était la chasse! Quand ce bienheureux brouillard s'étendait, aéro et dense, sur la plaine, le stationnaire appelait cela une belle journée; il prenait son fusil, sifflait Stop et se disait que le moment était venu d'aller tuer un lièvre. Il n'est personne qui, en parcourant la campagne, n'ait rencontré ces tours de télégraphe bâties sur les plateaux, en pleins champs, en pleines forêts. On comprend que loin du monde, enchaîné à son poste, le malheureux employé n'eût qu'un ami, son chien, et qu'un rêve le brouillard.

Ce n'était pas, on le voit, la perfection même que la machine de Chappé. On l'a regrettée cependant, comme on regrette tout ce qui s'en va, sans savoir pourquoi. Elle était l'objet d'une vénération superstitieuse. La butte Montmartre a conservé la sienne longtemps après l'établissement de la télégraphie électrique, et sur les tours de Saint-Sulpice on voyait hier encore la dernière de toutes, avec ses ailes noires immobiles et comme affaissées sous une incurable mélancolie. On a hésité à la démolir; il semblait qu'on allait commettre un sacrilège. On avait fini par lui prêter une existence personnelle, à la voir parler et s'agiter sans relâche depuis tant d'années. Sans relâche... j'ai dit combien il fallait en rabattre. Enfin sa destruction fut décidée.

Ajoutons qu'au moment où la télégraphie aérienne allait disparaître de France, elle naissait en Afrique (1844) pour n'y céder la place à sa rivale qu'en 1859 et, pour noter ses dernières pulsations, disons qu'elle donna en Crimée les signes ultimes de sa vitalité. Elle tomba avec Sébastopol.

LE TELEGRAPHE DU P. LEVRECHON (1626).

On lit dans les *Récérations mathématiques*, par le P. Levréchon, jésuite lorrain (sous le pseudonyme de Van Elten) ce curieux passage :

« Pont-à-Mousson, 1626.—Quelques-uns ont voulu dire que par le moyen d'un aimant ou d'autre pierre semblable, les personnes se pourraient entre-parler. Par exemple, Claude étant à Paris et Jean à Rome, si l'un et l'autre avaient une aiguille frottée à quel- que pierre dont la vertu fût telle qu'à mesure qu'une aiguille se mouvrait à Paris, l'autre se remuât tout de même à Rome, il se pourrait faire que Claude et Jean

« eussent chacun un même alphabet et qu'ils eussent convenu de se parler de loin tous les jours à six heures du soir, l'aiguille ayant fait trois tours et demi pour signal que c'est Claude et non un autre qui veut parler à Jean : alors Claude, lui voulant dire que le roi est à Paris, il ferait mouvoir et arrêter son aiguille sur L, puis sur E, puis sur R, O, I, et ainsi de suite. Or, en même temps, l'aiguille de Jean, s'accordant avec celle de Claude, irait se remuant et s'arrêtant sur les mêmes lettres, et partant l'un pourrait facilement écrire ou entendre ce que l'autre lui veut signifier.

« L'invention est belle, mais je n'estime pas qu'il se trouve au monde un aimant qui ait telle vertu : aussi n'est-il pas expédient, autrement les trahisons seraient trop fréquentes et trop couvertes. »

C'est l'idée, toute primitive et à l'état embryonnaire, de l'appareil à cadran ordinaire. Le P. Levréchon, s'il revenait au monde serait bien surpris de trouver cette invention universellement appliquée, et de voir que les traitres en ont tiré si peu de profit.

LE TELEGRAPHE INTIME D'ALEXANDRE (1802).

Nous rencontrons, deux siècles, plus tard, un inventeur qui paraît avoir résolu le problème. Mais il était de ceux qui ne réussissent à rien, qui se brisent à l'indifférence ou à l'incrédulité générale, et pour qui l'ordre du jour et la question préalable semblent imaginés tout exprès.

L'an X de la République, le citoyen Alexandre fit fonctionner devant le préfet de la Vienne, Coehon, — un nom facile à retenir, — et peu après devant le préfet d'Indre-et-Loire, un appareil de son invention, auquel il avait donné le nom de *télégraphe intime*.

Deux boîtes pareilles, placées, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage d'une maison, portaient chacune un cadran à lettres et une aiguille. L'expérimentateur, se tenant auprès de l'une des boîtes faisait mouvoir l'aiguille de l'autre par un procédé invisible. Les deux préfets, témoins de l'expérience, comblèrent Alexandre de compliments et l'encouragèrent à aller à Paris. Il partit. Son désir était de faire hommage de sa découverte au premier Consul et de l'expérimenter devant lui. Il n'y put réussir. Le ministre de l'intérieur, Chaptal, à qui il s'adressa ne voulut pas le voir. A bout de sollicitations, le premier Consul chargea le citoyen Delambre de lui faire un rapport. Ce rapport fut peu favorable. Il faut dire, à la décharge du savant membre de l'Institut, qu'Alexandre ne voulait rien livrer de son secret, et que le mystère dont il s'entourait, ne permettant guère de constater que le fait extérieur, éloignait toute conclusion scientifique.

Quoi qu'il en soit, d'après Delambre lui-même « ce télégraphe est composé de deux boîtes pareilles, portant chacune un cadran à la circonférence duquel sont marquées les lettres de l'alphabet. Au moyen d'une manivelle, on conduit l'aiguille du premier cadran sur toutes les lettres dont on a besoin, et au même instant l'aiguille de la seconde boîte répète, dans le même ordre, tous les mouvements, toutes les les éducations de la première... La communication peut s'établir entre ces deux boîtes avec la même facilité qu'on poserait un mouvement de sonnetie. »

D'après le préfet de la Vienne, « l'auteur de l'invention est convenu qu'il tire son usage d'un fluide quel-

"conque, soit électrique, soit magnétique... Il nous a, en conséquence, assuré qu'il était certain d'utiliser les effets de cette puissance, de les prolonger avec la célérité de l'éclair, et de les porter aussi loin qu'il sera nécessaire de le faire."

Par une obstination malheureuse, le citoyen Alexandre persistant à ne vouloir exposer son système qu'au premier Consul, et le premier Consul persistant à lui refuser sa demande, l'affaire en resta. Mais n'est-il pas permis de croire que la télégraphie électrique était dès lors trouvée ?

Si l'on s'intéresse à cet inventeur trop discret, on le retrouve à Bordeaux en 1806, prenant un brevet pour une machine à filtrer l'eau de la Garonne pour l'alimentation de la ville, mais ne pouvant, faute d'argent, achever son œuvre. En 1831, il s'adressa au roi Louis-Phillippo un projet de ballon facile à diriger sur un point déterminé. Autre desideratum que notre siècle satisfera sans doute. Ce fut son suprême effort : il mourut en 1832, à Angoulême, dans la plus grande misère

ETABLISSEMENT DE LA TELEGRAPHIE ELECTRIQUE.

Messieurs les Anglais, tirez les premiers.—La ligne de Rouen.—Où les employés ne dorment pas.—Progrès.—Du fil à retordre.

Le premier télégraphe électrique fut construit par M. Wheatstone, en 1838, entre Londres et Birmingham. La France, qui n'aime pas à commencer et qui s'en tient toujours au mot de Fontenoy, s'avisait, au bout de six ans, qu'il pouvait y avoir du bon dans ce nouveau système ; et comme il fonctionnait très bien chez nos voisins, on se décida à établir, sur le chemin de fer de Paris à Rouen, une première ligne, à titre d'essai ! Comme c'est bien nous ! C'était en 1844 que se passait ceci, et en 1847 nous ne possédions encore que cette ligne de 145 kilomètres.

Avant cette date de 1838 devraient se placer les détails de l'invention et des découvertes sur le magnétisme et sur l'électricité dynamique qui en ont précédé l'application à la télégraphie. Mais je suis bien sûre que les lecteurs de l'*Echo* m'en feront grâce. Cette magnifique industrie est une œuvre collective, et nul ne serait fondé à en réclamer la paternité. Faisons un groupe des principaux savants dont le nom doit y demeurer attaché : Volta, Scemmering, Coker, Erstedt, Ampère, Arago, Faraday ; MM. Olm, Pouillet, Becquerel, Daniell, Bunsen, Alexander (d'Edimbourg), le baron Shilling, Vorsehmann, Weber, Gauss, Amyot, Bréguet, Masson, Davy, Steinhell, Morse, Wheatstone, House, Hughes, Caselli, Bonelli, et ajoutons un etc. aussi comprehensif qu'on voudra.

Les commencements de notre télégraphie furent bien modestes. Beaucoup de gens pensaient qu'elle n'avait pas le moindre avenir. Un de mes amis, qui y était entré à la création, abandonna presque aussitôt une carrière qu'il jugeait sans issue. Il faut tout dire : le service à cette époque manquait de douceur. Dans l'unique bureau, le croira-t-on ? il n'y avait pas de garçon de bureau ! Les employés cumulaient toutes les fonctions désagréables. Avant de prendre leur service, ils balayaient la salle et époussetaient les tables. Ce premier devoir accompli, ils faisaient la pile, occupation à laquelle la propreté restait absolument étrangère. Puis ils transmettaient et recevaient les dépêches, les expé-

diaient et, dans les premiers temps que la télégraphie fut mise à la disposition du public (1er mars 1851) les portaient à domicile. Ce n'était vraiment pas un métier de fainéant. Peu à peu, cependant, l'Administration se constitua, obtint des crédits et imprima à la construction des lignes une impulsion vigoureuse.

Laissons parler les chiffres, qu'on dit éloquent. Au lieu des 145 kilomètres que nous avions en 1847, nous possédions, au 1er janvier 1863, sans compter les lignes établies en Algérie, au Sénégal et en Cochinchine, 28,671 kilomètres de lignes comprenant 83,238 kilomètres de fils et 1,022 bureaux ouverts à la correspondance privée.

D'après l'*Exposé de la situation de l'Empire*, qui vient d'être publié, l'administration a construit cette année 1,308 kilom. de lignes, posé 5,362 kilom. de fils et ouvert 96 bureaux. ce qui porte le nombre des kilomètres de lignes construites au 15 octobre 1863. Algérie et Colonies non comprises, à 29,979 ; celui des kilomètres de fils à 93,600 et celui des bureaux à 1,118 (530 à l'Etat et 588 aux chemins de fer.

LIGNE AERIENNE, SOUTERRAINES ET SOUS-MARINES

LIGNES AERIENNES.

Constructions.—Tracé.—Longues et petites portées.—Supports.—Harpes éoliennes.

Les lignes aériennes sont établies sur le bord des voies de fer ou des grandes routes. Les règles à observer pour le tracé sont, par conséquent, fort simples. On doit le faire aussi direct que possible, tout en évitant les angles trop brusques et le rapprochement trop grand de plusieurs supports consécutifs. La distance à maintenir entre les poteaux varie suivant la nature du terrain et s'étend de 70 à 125 mètres. Les portées plus grandes sont utiles dans certains cas, tels que la traversée des villes, et obligatoires dans quelques-uns.

Dans la ligne de Blidah à Médéah, par exemple, la route, qui est de 20 kilomètres, suit un ravin étroit, resserré entre des parois escarpées et abruptes, connu sous le nom de *gorges de la Chiffa*. Sur ce long parcours, on ne compte que 40 supports, dont la plupart s'élèvent sur les crêtes qui dominent le ravin à des hauteurs qui atteignent jusqu'à 100 mètres. Sur ces cimes, qu'on ne gravit qu'à l'aide de cordes et d'échelles, il ne pouvait être question d'amener des poteaux. Heureusement on y a trouvé des chênes verts assez vigoureux pour en faire l'office, et nos fils ont été installés sur ces arbres.

On se sert, pour supports, de brins de sapins, injectés au sulfate de cuivre pour le procédé Boucherie, et, pour isolateurs, de cloches à crochets ou de cloches-arrêts en porcelaine, espacées à 50 centimètres. Les fils de fer galvanisés, de 3 à 5 millimètres de diamètre, sont ensuite adaptés à ses cloches, tendus au moyen de moufles, et arrêtés, de distance en distance, à des tendeurs qui servent à régler la flèche. Un de ces fils peut supporter une tention de 75 à 100 kilogrammes.

Il y a des personnes que le progrès de la télégraphie empêche de dormir : ce sont celles dont la chambre à coucher est voisine des consoles qui soutiennent le fil dans la traversée des villes. Ces fils sont constamment en vibration et produisent un son très intense, d'autant plus aigu que les fils sont plus tendus. Cette vibration est causée par le vent, et non pas du tout par le passage

du courant électrique, ainsi que je l'ai entendu dire à beaucoup de gens qui veulent à toute force voir ou entendre l'électricité. L'Administration pourrait utiliser cette propriété pour établir des harpes éoliennes avec des accords de tierce, de quinte et même de septième diminuée, et l'accordeur de piano de la ville serait chargé de régler chaque jour la tension des fils. Mais il ne paraît pas qu'elle y ait songé. J'ai connu à Saumur le propriétaire d'un fort bel hôtel, qui demandait une indemnité fabuleuse pour le dérangement que ce bruit causait à ses clients. Je crois bien qu'il ne les dispensait pas pour cela de payer leur gîte; mais ce qu'il recevait d'eux pour le sommeil qu'ils n'avaient pas pris, il le réclamait à l'État pour le sommeil qu'ils n'auraient dû prendre. Malgré l'apparence, ses prétentions avaient quelque fondement.

Aujourd'hui, pour parer à cet inconvénient, on met dans la plupart des villes des lignes souterraines.

LIGNES SOUTERRAINES.

Premiers essais.—Traversée des tunnels.—La télégraphie dans l'égoût collecteur.

Le premier essai de lignes souterraines fut fait en mars-juillet 1855. Il consistait à encaster des fils de fer nus dans un mastic de bitume. Une première fut construite dans ce système par MM. Baudoin frères. Elle allait du ministère de l'Intérieur au Louvre, à la Bourse à l'Hôtel-de-Ville. Ce procédé se généralisa avec quelques modifications pour les lignes aboutissant aux chemins de fer de la rive droite, en 1856. Mais il s'y manifesta des mélanges et des pertes. On essaya alors, sur les lignes qui vont aux chemins de Lyon et de la rive gauche, de câbles formés de fils de cuivre rouge recouverts de gutta-percha, enveloppés de rubans de cotons goudronnés, tordus et renfermés dans un tube de plomb; et plus tard, sur la ligne de la préfecture à la gare de Dijon, de câbles sans armature métallique, entourés d'un guipage de coton injecté au sulfate de cuivre et goudronné, qu'on noya dans du béton.

Pour la traversée des tunnels on s'est servi de câbles, déposés sur des liteaux en liège injectés et fixés à la voûte par des clous à pattes galvanisés.

Mais le nouveau système d'égoûts adopté à Paris a permis d'installer des lignes souterraines qui présentent, avec de sérieuses garanties de durée, une grande facilité de surveillance et d'entretien. Les conducteurs, au nombre de trois, cinq et sept, recouverts de gutta-percha, sont enfermés dans des câbles de rubans goudronnés que protège une gaine de plomb à coulisses mobiles. Les câbles sont placés sur des crochets en fer galvanisé, distants les uns des autres de 80 centimètres et scellés à la partie supérieure de la voûte. Lorsque les lignes souterraines ne peuvent être établies dans les égouts, l'Administration fait enfermer les conducteurs dans des tuyaux en fonte semblables aux conduits des eaux et du gaz.

CABLES SOUS-MARINS.

Dix de perdus, un de retrouvé.—Fabrication.—Le premier câble, de Calais à Douvres.—Le transatlantique.—17 heures pour une dépêche.—Tout est rompu!—Les petits mordent.—Mais les autres?...—Où sont les câbles d'autan?—Carte du sol océanique.—*Deep-sea et Shore-end.*

D'après un état publié par le gouvernement anglais en 1861, la longueur totale des câbles immergés était

de 18,884 kilomètres, dont 4,800 seulement fonctionnaient encore, et 14,000 étaient hors de service. La situation n'a pas beaucoup changé depuis. C'est, comme on voit, un succès très relatif. On a déjà abondamment écrit sur cette grosse question des câbles sous-marins. La *Revue des Deux Mondes* vient de publier trois articles sur ce sujet. Mais les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont pas faits pour nous enorgueillir beaucoup.

Dans tous les câbles construits récemment on remarque les mêmes principes généraux: le conducteur central est un fil de cuivre ou une corde de fils d'un faible diamètre, qui sont isolés d'abord par un revêtement de gutta-percha, puis enveloppés chacun de chanvre imprégné d'une matière résineuse, et protégés enfin à l'extérieur par des fils de fer, ou d'acier enroulés en hélice. Cette armature externe varie suivant la profondeur; j'en dirai les raisons tout à l'heure. Les câbles ainsi préparés sont immergés à l'arrière de steamers ordinaires au moyen de freins qui permettent de régulariser le déroulement selon la vitesse, qui est en moyenne de 4 à 6 nœuds.

C'est toute une industrie en Angleterre que la confection de ces câbles. Les maisons Glass et Elliot, Newal and Co. en fournissent à toute l'Europe.

Le premier essai de télégraphe sous-marin fut exécuté entre l'Angleterre et la France le 28 août 1850. Il ne réussit pas tout d'abord: on s'était servi d'un fil trop peu résistant qui fut brisé. On eut alors l'idée de se servir d'un câble à peu près semblable à ceux que je viens de décrire. La pose en fut effectuée par M. Brett l'année suivante, et la ligne de Douvres à Calais (distance, 25 milles) fut inaugurée le 13 novembre 1851. Toutefois, l'honneur de l'invention appartient à M. Wheatstone, qui en avait fourni le plan dès 1841.

Je n'énumérerai pas tous les câbles posés depuis. Je saute à pieds joints par dessus celui de Douvres à Ostende, posé en mai 1853 (longueur 70 milles); celui de Sheveningen (Hollande) à Oxford (Angleterre), posé en 1853, et autres, pour arriver au fameux câble transatlantique immergé entre l'Irlande et Terre-Neuve, le 5 août 1858, sur une longueur de 2,050 milles. Le message de la reine d'Angleterre, transmis à cette occasion au président des États-Unis, renfermait 99 mots: commencé le 16 août, à dix heures cinquante minutes du matin, il ne fut terminé que le lendemain 17, à quatre heures trente minutes du matin. Il avait fallu 17 heures 40 minutes pour passer cette courte dépêche. Ce n'en furent pas moins des félicitations enthousiastes échangées entre les deux mondes. Mais la joie du triomphe fut de courte durée. Deux mois après la pose, le câble fut détruit. Tout était rompu entre John Bull et le cousin Jonathan! Il avait fonctionné pendant 23 jours et avait transmis 3,942 mots. On n'a pu le relever, cela se conçoit de reste, et quant à le remplacer, il en est toujours question.

Des savants, venus après le désastre, selon l'usage, ont expliqué la lenteur de la transmission par la théorie que le courant se condense dans les fils souterrains et sous-marins, et subit un retard proportionnel au carré de la distance. D'autres ont indiqué les causes de la rupture. Aucun, jusqu'à ce moment, n'a dit ce qu'il fallait faire pour réussir.

L'immersion en petite profondeur et sur de courts trajets s'accomplit presque toujours heureusement. Aussi

notre communication avec l'Angleterre est elle richement organisée et assurée sur quatre points : la ligne de Douvre à Calais (4 fils), établie en 1851 ; celle de Folkstone à Boulogne (4 fils), en 1859 ; un câble à 6 fils entre Dieppe et New-Haven, et un autre de Pirou aux îles de la Manche, Jersey, Guernesey et Aurigny, posés en 1861 et 1862.

Mais il n'en va pas de même quand l'opération s'exécute à de grandes profondeurs. Le premier câble de Malte à Alexandrie s'est brisé pendant l'immersion (1859). Les câbles de Cagliari à Bône, de Cagliari à Malte et de Malte à Corfou, de Toulou à Ajaccio, ont cessé de fonctionner. Beaucoup ont été entièrement perdus.

La pose du câble d'Alger (1861) est la première qui ait complètement réussi en mer profonde, toutefois après des essais malheureux. La longueur était considérable : 844 kilomètres, divisés en deux sections, celle de Port-Vendres à Mahon (418 kilomètres) et celle de Mahon à Alger (426 kilomètres). Combien a-t-il duré, ce câble ? Un an, pas davantage. Au bout de ce temps, la deuxième section ne donnait plus de signaux. On vient d'en commander un autre en Angleterre. Sera-t-on plus heureux cette fois ? On doit remplacer la gutta-serena par la gomme élastique. Espérons que la gomme élastique fera merveille !

La longueur du parcours et les accidents du sol sous-marin constituent des difficultés qui seront surmontées un jour, sans nul doute, mais dont on n'a pas encore triomphé.

Une carte orographique de la mer faciliterait singulièrement la télégraphie sous-marine. Le sol de la mer est aussi tourmenté que le sol terrestre ; on y passe brusquement d'une profondeur de 500 mètres à une de 3,000 mètres. Des îles volcaniques, telles que les Açores, ou des îles corallines, comme les Bermudes, surgissent au milieu d'une eau dont le fond est de 7,000 mètres. Il importe de trouver des sortes de plateaux peu accidentés, analogues à celui que M. Maury a baptisé du nom de *plateau télégraphique*, qui s'étend entre Terre-Neuve et l'Irlande, celui-là même qui a supporté le câble transatlantique de 1858, et dont le prolongement a été reconnu par M. Schaffner propre à l'immersion d'un nouveau câble qui passera par l'Islande et le Groënland. Nous en arriverons bientôt à posséder des cartes orographiques de tous les Océans. Les Américains étudient le Pacifique, — je veux dire étudiaient, car leurs goûts ont bien changé. L'Atlantique, exploré persévéramment par eux et par les Anglais, commence à être aussi connu que la Suisse. La Méditerranée, ce lac français, nous revient naturellement. Mais les Anglais, naturellement aussi, y font plus de besogne que nous.

Ce n'est pas que le danger soit plus grand en mer profonde qu'en basse mer. L'inverse est plutôt vrai. Le tout est d'y arriver sans encombre. On n'a rien à y craindre des courants : ils n'atteignent pas les grandes profondeurs. Le *Gulf-Stream* lui-même, ce fleuve d'eau chaude qui descend du golfe du Mexique avec une vitesse de quatre milles à l'heure et une température de 30 degrés, et se précipite au pôle boréal en passant par Terre-Neuve et en réchauffant les îles Britanniques, l'Islande et la Norvège, n'étend pas son action au-dessous de 2 ou 300 brasses. Plus bas les eaux se trouvent froides et immobiles.

En mer profonde (*deep sea*) un câble est donc à l'abri des courants et des dangers ordinaires. Le fond y est revêtu d'une couche de boue visqueuse qu'on a appelée *oaze*, et les frottements n'y sont pas à redouter. De plus, en présence des inconvénients que présentent les fortes armatures, tels que le poids qui rend tout relèvement impossible, — les corps étant soumis dans les profondeurs considérables à une pression énorme, 400 atmosphères pour 4,000 mètres, c'est-à-dire chaque millimètre carré supportant un poids de 4 kilogrammes, — il y a tout avantage à ne pas armer ou à n'armer que faiblement les parties du câble qui doivent être immergées dans ces conditions. Aux abords des côtes, au contraire, par un fond de 60 à 80 mètres (ce que les Anglais nomment *shorc-end*), où la mer est bouleversée par les vents, les vagues et les marées, on ne saurait trop garantir le câble contre les rochers et les accidents de toute nature. Le câble posé entre Malte et Alexandrie a été fabriqué sur ces données. Il est composé de quatre parties dont le poids varie suivant la profondeur qu'elles doivent occuper : 1^o 60 milles de câble *shorc-end*, immergé à une profondeur moyenne de 50 brasses ; 2^o 60 milles de *shorc-end* moins lourd, immergé par 100 brasses ; 3^o 940 milles de *deep-sea*, pesant moitié moins que le précédent, immergé par 600 brasses ; 4^o enfin, 360 milles de *deep-sea* plus léger encore, immergé par 2,600 brasses. Cette dernière section pèse proportionnellement cinq fois moins que la première.

À l'exemple de son confrère d'Alger, ce câble a fonctionné toute une année. Puis il a fait relâche pendant plusieurs mois, comme l'Odéon. Il a repris à la fin d'août. Aujourd'hui je n'ose pas demander de ses nouvelles.

On pose en ce moment une infinité de câbles — sur le tapis. J'en voudrais voir installer seulement un, mais bien solide, cette fois, entre Valentia et Trinity-Bay, je suis sûr qu'après cela les autres marcheraient tout seuls.

PILES.

Qu'est-ce que l'électricité ? — Piles Bunsen, Daniell, Marié-Davy. — Pile céleste.

On sait que les piles fournissent le courant électrique. Ce serait peut-être le moment de dire ce que c'est que l'électricité. Il n'y a à cela qu'une difficulté : c'est qu'on n'en sait rien. Est-ce un être ? un fluide ? un mouvement ? un mode ? Ce sera, si vous voulez, le *nescio quid divinum* des modernes.

Sans entrer dans des détails techniques sur la composition des piles, je me bornerai à rappeler qu'on s'est servi successivement de la pile Bunsen, de la pile Daniell et de la pile de M. Marié-Davy. On a essayé de remplacer les piles par des machines magnéto-électriques. On n'a pas réussi encore. Mais qui sait si dans dix ans on n'aura pas trouvé des sources nouvelles d'électricité ?

Je ne puis pourtant pas passer sous silence une pile très curieuse, qui ne vaut pas sans doute celle de M. Marié-Davy, mais qui a bien son mérite et son originalité ; je veux parler des *piles célestes*, autrement dit aurores boréales. On a remarqué, en effet, qu'elles donnent un courant qui peut suffire à faire marcher les appareils.

Une observation due à M. Georges-B. Prescott, directeur du télégraphe à Boston, établit dans les plus

grands détails que, le vendredi 2 septembre 1859, on a travaillé de Boston à Portland, durant plusieurs heures, en supprimant la pile ordinaire, et en se servant uniquement du courant de l'aurore. Ces Américains ne doutent de rien.

APPAREILS.

Les appareils destinés à la transmission des dépêches se sont succédé en très grand nombre ; à un moment, chaque pays avait le sien : c'était la confusion des langues. On reconnut bientôt la nécessité d'employer un système unique, et, d'un commun accord, l'appareil Morse, avec un alphabet uniforme, fut adopté dans toute l'Europe pour les relations internationales. Je ne dirai qu'un mot des divers appareils dont on s'est servi en France jusqu'à ce jour, en suivant l'ordre de leur mise en usage.

Appareil à cadran.—Tout le monde le voit fonctionner dans les stations des chemins de fer. On lui a appliqué les appellations ironiques de macaron, de moulin à café, etc. Il a bien pris la chose, et continue sa carrière—comme le dieu du poète. Sa lecture facile le rend très précieux pour les Compagnies, qui le conserveront sans doute. On le doit au célèbre physicien anglais M. Wheatstone, l'un des plus féconds inventeurs en cette matière.

Appareil anglais à aiguille aimantée.—Il se compose d'un galvanomètre vertical dont l'aiguille aimantée se meut à droite ou à gauche, suivant la direction du courant. Une inclination à droite signifie une lettre, — M, je crois ; deux inclinations indique un N ; trois un O ; deux inclinations à gauche un A, trois un B, etc. Cet appareil a servi peu de temps.

Appareil français à signaux.—Le récepteur est muni de deux aiguilles en mica, qui, sous l'influence du courant et au moyen d'une roue à échappement, forment des angles dont les combinaisons constituent des signaux à peu près semblables à ceux du télégraphe aérien. Ainsi l'angle < représente un A ; — un B ; — un C, etc. Cet appareil, dû à M. Bréguet, a été d'un usage général en France pendant plusieurs années. Mais, comme les deux précédents, il avait l'inconvénient de ne pas laisser de traces de la transmission.

Appareil américain Morse.—Ici les signaux sont marqués par un stylet sur une bande de papier qui se déroule sous l'action d'un mécanisme d'horlogerie, et sont formés de traits et de points. Primitivement, le stylet traçait sur le papier une saillie visible seulement par l'ombre projetée. MM. Digney frères ont perfectionné ce détail, et leur stylet, qui se charge lui-même d'encre d'imprimerie, marque les signes en bleu. Le point est produit par un courant d'une durée très courte, et le trait par un courant d'une durée un peu longue. Ainsi un point et un trait — signifient A ; un trait et trois points —... B ; un trait, un point, un trait et un point —. C ; un trait et deux points —. D ; etc.

Cet appareil, facile à régler, d'un mécanisme simple et solide, et laissant des traces matérielles des dépêches, conquit bien vite la faveur universelle.

Le mérite de cette invention reçut en 1858, une sanction éclatante. Les gouvernements européens s'entendirent pour offrir au professeur Morse une somme de

400,000 francs, à titre de récompense, pour les services que son appareil leur avait rendus jusqu'à cette époque. Le vénérable savant jouissait déjà d'une fortune honorablement acquise et de l'estime de son pays. Ce témoignage flatteur de la reconnaissance de l'Europe alla le trouver dans sa retraite, à Poughkeepsie, et mettre le seau de sa gloire.

La vitesse avec laquelle on transmet les signaux est très variable. Elle est évaluée, en France, à quinze mots de six lettres en moyenne par minute.

On prétend que les meilleurs employés américains passent trente-trois mots dans le même espace de temps. Qui prétend cela ? Les Américains eux-mêmes. Faut-il s'en rapporter à eux ? Je ne cache pas que j'aimerais mieux le voir. Tous les Gascons n'habitent pas les rives de la Garonne.

Appareil imprimant Hughes.—Celui-ci imprime directement les dépêches en caractères romains. Il est fondé sur le synchronisme des mouvements de deux axes placés chacun à l'extrémité d'un fil métallique, et travaille trois fois plus vite que le Morse. Mais il est très délicat à manier, et exige une ligne en très bon état. Il fonctionne sur quelques lignes de France : Paris-Nâvre, Paris-Lille, etc. Il est employé aussi en Angleterre et en Italie.

Appareil autographique Caselli.—C'est le plus étonnant par ses résultats. Il n'imprime plus de signes, comme le Morse, ni des lettres romaines, comme le Hughes : il reproduit une dépêche originale avec tous ses caractères matériels, avec la signature, si compliquée d'arabesques qu'elle soit : il transmet des dessins, des plans, de la musique, tout ce qu'on veut, en un mot, et ouvre ainsi à l'infini le champ des transmissions. C'est aussi le synchronisme rigoureux qui sert ici de base, appliqué, cette fois, au mouvement de deux pendules placés chacun au bout d'un fil.

Les avantages de cet appareil sont évidents. Il n'est encore qu'en essai sur une seule ligne, entre Paris et Marseille. Le public saura bientôt à quelles conditions il sera mis à sa disposition.

Appareil Bonelli.

Cet appareil se compose essentiellement d'un chariot passant sur un composteur et qui fait mouvoir à l'autre extrémité de la ligne un autre chariot muni d'un peigne à cinq branches. Celui-ci passe sur une feuille de papier et y retrace les émissions et interruptions successives du courant.

Il nécessite, par conséquent, cinq fils. Mais chaque trajet du peigne imprime une ligne entière de mots, et l'on estime à 300 le nombre de pages que l'appareil du chevalier Bonelli peut imprimer par jour. Essayé d'abord en Angleterre, il a été récemment mis en essai en France. On voit que les inventeurs marchent à pas de géant.

Qu'arrivera-t-il du Morse ? Je n'aurai pas la témérité de hasarder un pronostic là-dessus. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans l'état présent des choses, son existence n'est pas sérieusement menacée. Il conserve sur ses rivaux l'inappréciable avantage de la simplicité. Il peut fonctionner sur une ligne en mauvais état, point important. Enfin, ressource dernière, les signaux Morse peuvent être reçus et transmis même sans appareil.

M. Shaffner raconte qu'un jour, sur le chemin de fer

de Pittsburg, l'essieu d'une locomotive se brisa à 14 kilomètres de la station la plus voisine. Le chef du train partit à pied, à travers la neige, pour chercher une machine de secours. Un employé du télégraphe, nommé Stager (gardons précieusement le nom de ce yankee) qui se trouvait dans l'un des wagons, apprenant la cause de l'arrêt, descendit, prit en main le fil tendu le long de la voie, signala la détresse du train aux stations de Pittsburg et de Brighthon, puis plaçant sur sa langue les bouts du fil, reçut en réponse qu'une autre locomotive allait être immédiatement envoyée. M. Shaffner a soin d'expliquer que, pour faciliter l'opération, il faut tirer la langue hors de la bouche, comme quand on la montre à son médecin : il paraît que les pulsations de cet organe sont alors tellement sensibles qu'un observateur étranger peut y lire les signaux transmis.

RÉSEAU.

Les fils télégraphiques couvrent la France d'une immense toile d'araignée. De Paris, point central, ils rayonnent en tous sens, sans confusion et dans un ordre parfait.

Notre réseau est organisé depuis peu sur le modèle du réseau anglais, et comprend quatre sortes de fils :

1^o Les fils directs, qui desservent exclusivement deux postes importants ou extrêmes : Paris-Bordeaux, Paris-Lyon, Paris-Marseille, etc. ;

2^o Les fils semi-directs, qui ne sont autre chose que des séries de fils directs, généralement plus courts que les premiers et placés à la suite les uns des autres sur le trajet des lignes directes : Paris-Lyon, Dijon-Lyon, etc. ;

3^o Les fils omnibus qui relient entre elles toutes les stations d'une même ligne : Paris-Chartres, Le Mans, Laval, Rennes ;

4^o Les fils départementaux qui relient au chef-lieu les stations voisines situées à l'intérieur d'un département. Ce sont les dernières ramifications, et comme les veines capillaires où aboutit la vie télégraphique.

STATION CENTRALE.

Où le télégraphe prend une voiture pour aller plus vite.—
Les ambassadeurs japonais.

La station centrale de Paris est située dans les bâtiments de la rue de Grenelle-Saint-Germain qu'occupait naguère le ministère de l'intérieur. Cent cinquante fils environ y aboutissent. C'est là qu'arrivent, c'est de là que partent tous les télégrammes. On y est en communication directe avec toutes les capitales. Et si l'on a bien voulu faire attention à ce que j'ai dit du réseau, on doit comprendre qu'une dépêche partant de Paris arrivera plus vite à Constantinople qu'à Nogentle-Rotrou.

Tous les postes disséminés dans Paris, au nombre de dix-neuf, sont reliés au poste central et lui transmettent leurs dépêches. Seules, les stations de la place de la Bourse, et de l'Hôtel-des-Postes font porter les leurs par des voitures spéciales. Ce mode de transport date du mois de novembre 1861. Une voiture part simultanément de chacune des deux stations, Bourse et rue de Grenelle, et parcourt en douze minutes la distance qui les sépare. Au perron du Palais-Royal, un facteur, venu là en six minutes de l'Hôtel-des-Postes, lui donne au passage les dépêches dont il est chargé. A Londres, ce service se fait au moyen de tubes atmosphériques.

Le poste central est une des curiosités de Paris, et il est visité par beaucoup de hauts personnages. En 1862, il a reçu, entre autres, la visite des ambassadeurs japonais. Ils ont demandé divers renseignements à des villes éloignées, à Saint-Petersbourg notamment, qui était en communication directe avec Paris. L'un d'eux s'est donné le plaisir de transmettre lui-même son nom avec l'appareil Hughes. Ils n'avaient jamais rien vu d'aussi divertissant.

Ils s'oubliaient !

TELEGRAMMES.

Du rôle des passions en télégraphie.—L'amour.—La gourmandise.—L'égoïsme.—*Auri sacra fames*.—Taxes.—Un peu de statistique.

Un télégramme simple comprend quinze mots de texte et cinq mots d'adresse. L'adresse dans le texte n'est pas inutile non plus. Quel lit de Procuste, quinze mots ! quand on veut dire beaucoup de choses. Il y faut plus que de la concision. Dante y aurait réussi à merveille, lui dont on a dit que son vers se tenait debout par la seule force du substantif. Pourtant les passions s'y trouvent à la gêne et jamais l'amour n'a pris cet incommode interprète.

Un amant télégraphiera bien à sa maîtresse :

"Viens."

Et celle-ci répondra :

"Je pars, train de 15 heures 45."

Mais cela manque de chaleur, on en conviendra.

Il est vrai qu'autrement les lignes seraient trop encombrées.

La haine, la colère, l'envie, ne se servent pas davantage de cette voie.

La gourmandise, au contraire, en fait grand usage. Combien de dépêche dans ce genre !

"Chambon, lundi.

Chevet, Palais-Royal, Paris.

"Fruite saumonée. Pinade truffée. Ananas et
"primeurs. Envoyez immédiatement."

"II. DE V..."

L'égoïsme en sait aussi tirer parti. Exemple :

"Virofloy, Jeudi.

"John, rue de Rouen, 152, Paris.

"Préparez dîner. Bordeaux tiède. Feu partout.
Venez chercher gare petit coupé.

Comte de MONTLAQUIN.

Mais le grand mobile, celui qui imprime véritablement la télégraphie son activité, c'est l'esprit de lucre, l'ardeur du gain, l'âme même du commerce.

Veut-on un échantillon des télégrammes qui affluent à la station de la Bourse :

"Z., agent, Lyon.

"Les Lombards se sont bien tenus, 620. Les Romains sont fermes, 460. Les Autrichiens ont été maltraités, 430. L'Orléans s'est affaïssi, 1025. Le Gaz a sauté à 1800. Les Zincs sont mous, 260. Les Omnibus ne bongent pas, 980."

Et de ceux-ci qui abondent rue Jean-Jacques Rousseau :

"G., courtier, au Havre.

"La farine est languissante, à 61. Le mouvement

des féculs est paralysé. Les cafés sont calmes, à 96. Les grains sont lourds. Les houblons sont bien animés."

Ou encore de ceux qu'on apporte à l'Hôtel-de-Ville :

"V., Marseille.

"Les huiles de lin s'endorment, à 114. 50. L'esprit fin de première qualité est demandé. Les melusses sont fermes. Les suifs s'écoulent facilement.

N'admirez-vous pas ce joli langage et ces métamorphoses audacieuses ?

La taxe des télégrammes a varié souvent. D'après la loi du 21 juin 1861, mise en vigueur le 1^{er} janvier 1862, elle est actuellement de 1 fr. pour les dépêches de vingt mots échangées entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département, et de 2 fr. pour les dépêches échangées entre deux bureaux de département différents.

Le coût des dépêches internationales est réglé par des conventions spéciales à chaque Etat et varie suivant la distance.

Un premier pas a été fait dans la voie de la taxe internationale unique par la Belgique et la France, qui, en outre d'une convention mise en vigueur le 1^{er} mai 1863, ont fixé à 3 fr. le prix de la dépêche simple échangée entre deux bureaux quelconques des deux pays. Des conventions semblables se préparent entre la France, l'Espagne et la Suisse. La taxe de la dépêche simple entre l'Espagne et la France serait fixée à 4 fr., et à 3 fr. entre la France et la Suisse.

Voici quelques chiffres, pour ceux qui les aiment. La télégraphie privée, née en 1851, s'affirma cette année là par 9.014 dépêches. En 1852, elle en donna 48.105; en 1853, 142.061.... en 1861. 734.252. Sous l'empire de l'abaissement des taxes, elle en a fourni en 1862, 1,291.774: c'est une augmentation de 76 0/0.

Je ne parle que des dépêches intérieures. Les dépêches internationales, qui étaient de 186.362 en 1861, se sont élevées en 1862 à 226,220, soit 21 0/0 d'augmentation, en portent le chiffre total à 1.518.044.

Les produits qui n'étaient que de 546.677 fr. en 1852, sont montés en 1861 à 2.840.445 fr., et en 1862, malgré l'abaissement des taxes, à 2.977. 876 fr. Il faut joindre à ce chiffre les produits des dépêches internationales, qui portent le total au chiffre rond de six millions.

PERSONNEL.

Le personnel se compose de : un directeur général, dix inspecteurs généraux, 92 inspecteurs départementaux, 40 sous-inspecteurs, 92 directeurs de transmission, 115 chefs de stations, et de commis-principaux, traducteurs, garde-magasins, employés, surnuméraires, chefs surveillants, surveillants et facteurs en nombre suffisant.

Les administrateurs qui se sont succédé depuis l'origine de la télégraphie sont : Claude Chappe et ses frères, au nombre de quatre, de 1793 à 1830 ; M. Alphonse Foy, nommé administrateur en chef le 31 mai 1831, remplacé le 15 avril 1848, par MM. Flocon et Lemaître et rappelé en novembre 1849 à la tête de l'administration, jusqu'au mois d'octobre 1853 ; M. le vicomte de Vougy, nommé directeur de l'Administration, puis directeur général, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui, sauf un intervalle de trois années, du 5

juillet 1857 au 14 décembre 1860, pendant lequel elle a été remplie par M. Alexandre.

C'est à l'intelligence et à l'activité de M. de Vougy que sont dus, pour la plus grande partie, les développements et les améliorations du service télégraphique.

Je ne m'étendrai pas sur les attributions des hauts fonctionnaires : elles sont suffisamment indiquées par leur titre. Le sort des humbles m'intéresse davantage.

STATIONNAIRES.

Labor improbus.—Une haute vertu.—Les femmes stationnaires.—La colère électrique.—Ses effets.

Et d'abord les simples employés, ceux qui lisent et manipulent, et sur qui repose tout le travail de la transmission. Leur existence, on peut le dire, est attachée à un fil.

Leur attention aussi. Après qu'ils ont passé sept longues heures, l'œil fixé sur la bande de papier qui se déroule devant eux, la main occupée à marteler le manipulateur, leur tête peut être lourde et leur vue fatiguée, mais ils ont la conscience d'avoir lu 12,000 signaux et donné 36,000 petits coups de marteau : ils n'ont pas perdu leur journée.

Tous n'en sont pas là, heureusement, et je sais en province et à Paris même des stations où le service est plus doux.

La première qualité d'un stationnaire est la patience. Elle s'élève même chez lui à la hauteur d'une vertu. On n'imagine pas de quelle dose de longanimité il faut être muni pour rester calme en face d'un appareil qui va mal, d'une ligne mauvaise, d'un correspondant expérimenté ou, qui pis est, grincheux :—on en a vu.

Axiome : les hommes nerveux font de mauvais employés.

On a essayé, en 1857, sur les chemins de fer de l'Ouest, de mettre le service télégraphique aux mains des femmes. Il a fallu y renoncer bien vite. Je n'en suis pas surpris, c'était mettre le système nerveux du petit sexe à une trop rude épreuve. On a constaté des attaques de nerfs, des convulsions. Pour un peu, les scènes orageuses du cimetière Saint-Médard se seraient renouvelées dans les bureaux de la compagnie.

Que de disputes, que d'injures échangées entre gens qui ne se connaissaient pas et qui ne se sont jamais vus ! Parfois il s'ensuivait des provocations, des cartels burlesques. Les deux adversaires prenaient le chemin de fer et allaient à la rencontre l'un de l'autre, une boîte de pistolets sous le bras. Alors se jouait la scène parodique de *Robert le Diable* : "Quoi ! c'est toi, c'est moi !—Oui, c'est moi, c'est toi." Et elle se dénouait par une omelette au lard.

Je parle au passé, parce que je suppose que les choses ont changé et que les employés sont tous devenus aujourd'hui des modèles de douceur. Mais, en d'autre temps, on citait des cas de rage télégraphique, — *rabies electrica* ou *delirium telegraphicum*, maladie ignorée des anciens, et dont Boerhaave, Van Swieten et Sydenham ne font pas plus mention qu'Hippocrate, Galien et Avicenne.

Et le moyen, je vous prie, agacé comme on l'était par tant de causes, de ne pas décharger électriquement sa colère sur un collègue qu'on avait sous la main, au bout de son fil, à 100, 200 lieues, peu importe ? Il était là, devant vous ; on le voyait presque, on sentait les pul-

sations de ses artères ; on comprenait, à sa manipulation violente ou faible, lente ou précipitée, les orages de son âme. Souvent même il fallait s'en tenir à ces signes matériels de fureur, quand, par exemple, c'était une dispute internationale qui avait lieu avec un Prussien, un Anglais ou un Espagnol, et qu'on ne s'entendait pas autrement.

Il arrivait un moment où certaines natures à la Pierre-le-Grand éprouvaient positivement le besoin de casser les appareils, les tables, quelque chose enfin, et ces vaillants cœurs ne parvenaient pas toujours à se maîtriser.

Maintenant, on me demandera peut-être comment il se fait qu'on ne rencontre plus chez nos stationnaires qu'une charmante égalité d'humeur ? Je n'en sais rien, mais il n'y a qu'une seule manière de l'expliquer : on se sera défait des autres, en leur donnant de l'avancement.

PHILIPPE DAUMAC.

FEUILLETON :

LE CHEVALIER DE FREDY.

(Suite et fin.)

— Tu mens, Thérèse, s'écria le chef de la bande : ton maître était encore là ce matin, à preuve qu'il y a deux heures, Jean Gorju l'a vu dans son clos. Or ça, pas de bêtises, et dis-nous où il se tient caché, sans quoi, foi de patriote, nous démolissons le château !... et puis si tu nous dis la vérité, j'empêcherai qu'on ne te fasse du mal, — ajouta-t-il plus bas, à l'oreille de la fidèle servante, — est-ce que tu crois que j'ai oublié que ma mère était la cousine de la tienne !...

— Ecoutez-mes, dit la Michu, persuadée qu'avec un peu d'adresse elle parviendrait à triompher des mauvais desseins de son adversaire, ce n'eût été impossible que le Gorju ait vu à ce matin M. le chevalier mais sô sur, à c'te heure, que c'ti là suit son chemin pa devê Posesse : il a parti, que je vous dis !

Pendant ce nouveau colloque, les patriotes avaient continué leurs recherches ; ils avaient brisé bien des portes et quelques carreaux, ils avaient enfoncé des armoires, ils avaient parcouru la maison de la cave au grenier mais ils n'avaient toujours rien trouvé. Le temps s'était passé ; on en avait perdu notamment beaucoup à la cave.

Voyant la proie qu'ils convoitaient prête à leur échapper, ces misérables n'en revinrent pas moins à l'odieux projet qu'ils avaient conçu de rendre la pauvre Michu responsable de la fuite de son maître, et ils firent mine de déployer des cordes pour la pendre.

Thérèse était témoin de ces apprêts et restait silencieuse. Elle priait tout bas, la pauvre femme, mais son sang-froid ne se démentait pas.

Bientôt l'exaspération des assaillants ne connut plus de bornes : l'un d'eux osa porter la main sur la Michu ; heureusement pour elle, celui de Vitryais qui s'était rappelé qu'il était son parent, vint fort à propos se mettre en travers d'elle et de son lâche agresseur, et repoussant durement ce dernier, il s'écria :

— Or çà, pas de sottises, vous autres ; mort aux aristocrates, soit, mais pas aux braves gens du peuple... Et c'est une brave femme, voyez-vous, la Michu... Nous

Son œil se dilate, un soupir de bonheur gonfle sa poitrine. Il rassemble ses commis : — Mais amis, je suis père ! On fermera le magasin à trois heures !!! — Puis, tout bas : La somnambule m'avait bien dit que le nom de Biquart ne périrait pas !

Et il glisse deux francs dans la main du piéton.

Dans la maison voisine, Mme Pontorsin reçoit en tremblant une dépêche que le même piéton lui présente. Son cœur de mère lit à travers l'enveloppe la fatale nouvelle. Un frémissement parcourt tout son être. — Mon Dieu ! si c'était un malheur ?

C'en est un. Elle lit :

"Tourey, dix heures."

"Alexis mourant. Group. Venez."

"Femme BERDET."

Elle pousse un cri et s'évanouit dans les bras du facteur. Ces agents devraient toujours être armés d'un sac de sels. Enfin, elle revient à elle, ouvre des yeux ntones. Mais la présence d'un étranger lui rappelle l'affreuse réalité : elle fond en larmes.

Lui cependant, cause innocente de ce deuil, il est embarrassé, il hésite... — Madame !

Elle n'entend pas.

— Madame !

Alors elle, à travers ses sanglots : — Qu'est-ce ? que vous faut-il encore ?

— Pardon, madame ! mais... j'attends mon reçu.

Un reçu de son malheur, la pauvre femme ! Il faut qu'elle signe et qu'elle précise l'heure et la minute où le coup l'a frappée. Elle bouleverse tout pour trouver de l'encre et du papier ; elle écrit ce qu'on lui demande, à l'endroit que le piéton lui marque du doigt et, ce faisant laisse tomber une larme brûlante sur cette main virile.

Mais elle n'y laisse pas tomber autre chose. Aussi, entendez ce murmure qui se perd dans l'escalier. — Sarpisti ! ce n'est pas une femme, c'est la fontaine Louvois ! Elle m'a fait poser une heure, et pas un radis !

Ne jugez pas ce subalterne sur ces dures paroles. Il avait l'âme tendre en naissant et, tout enfant, il ne pouvait supporter la représentation de *Lutule*. Mais il obéit désormais au terrible dilemme formulé par Champfort : il faut que son cœur se brise ou se bronze.

J'ai été long : cela saute aux yeux, j'en conviens. Pourtant, à y bien regarder, j'ai fait des articles de cent lignes plus longs que celui-ci qui en a mille. Sans doute ! Dans ceux-là j'allongeais, ici j'ai abrégé, sans compter les amputations de la dernière heure.

Ai-je été amusant ? C'est une autre question, et je n'ai pas à cet endroit la conscience très nette. J'en sais qui, à ma place, l'auraient plus trouble encore ; mais c'est là, je le sens, une maigre excuse. Si l'on ne devait me reprocher que de m'être montré sérieux, je n'essaierais pas de cacher la joie que me causerait une telle épithète, car cet adjectif est le but secret de mes efforts, l'ambition de la deuxième moitié de ma vie, et je ne puis dire le bien que me ferait une aussi précieuse conquête ; mais ennuyeux ? brrr ! je frémis en y songeant... comme un rédacteur de *Faits divers*.

Conjurons ce danger par une petite anecdote. Je la prends, ou plutôt je la reprends dans le *Figaro*, où je l'ai donnée il y a trois ans. C'est tout simplement pour finir, et aussi pour faire rougir le pion que j'avais en quatrième, lequel pronostiqua que je disais mal.

allons l'emmener à Vitry, et là si elle s'obstine à ne pas dire où est son maître, ça la regarde : on la jugera, on lui dira de quelle peine la loi punit ceux qui ne dénoncent pas les suspects, et si le procureur de la commune veut la condamner, c'est son affaire... A chacun la sienne !

—Soit, dit la Machu : je veux bien m'en aller avec vous, mé.

Cet avis semblait sage : contrairement à ce qui arrive souvent, la foule s'y rendit, on l'adopta, les patriotes respirèrent le chemin de la ville, non sans avoir mis tout à pillage et à sac, dans la modeste demeure du chevalier.

Et Thérèse presque heureuse de sa mine en arrestation, se disait : " Ce soir, lorsqu'il n'entendra plus de bruit, il devinera que toutes ces canailles sont parties ; alors il sortira de sa cachette, et aura le temps de se sauver..."

Puis elle ajoutait, toujours mentalement, en digne et pieuse femme qu'elle était ;

—Dieu protège M. le chevalier, et la sainte vierge aussi !

IV

La route est longue de Varray à Vitry : on compte quatre bonnes lieues de pays entre ces deux points, et ces lieues-là semblent encore plus longues qu'ailleurs ; je n'ai jamais su pourquoi.

A Vitry huit heures sonnaient, quand la bande des patriotes déboucha sur la grande place, laquelle n'a guère changé depuis ce temps-là. Il était bien tard pour aller déranger le procureur syndic ; on remit donc le lendemain le soin de le prévenir et de lui amener Thérèse.

Mais le lendemain de graves nouvelles étaient arrivées de Paris ; on faisait queue dans l'antichambre du procureur de la commune, et il fallut encore remettre d'un jour la comparution de la Michu devant lui. Celle-ci se réjouissait intérieurement de tous ces retards, car bien qu'elle n'eût jamais eu la moindre notion de géographie, elle savait très bien qu'en gagnant à fortes étapes, le pays des gentilshommes verriers, de l'autre côté de Sainte-Ménéhould, ou pouvait arriver aux bois de Pargone, et de là facilement parvenir en Allemagne : n'avait-elle pas souvent entendu son maître laisser percer devant elle le désir d'aller rejoindre dans ce pays ceux que le vieux seigneur nommait *ses princes* ?

Le troisième jour enfin, Thérèse parut devant son juge, ce dernier était un homme de grand sens, heureusement, et qui n'avait accepté ce poste difficile que pour empêcher un autre moins digne de le remplir plus mal que lui : il renvoya durement la bonne femme, en renvoyant plus durement encore ceux qui la lui avaient amenée.

—Est-ce que c'est ainsi, s'écria-t-il, que la République entend qu'on la serve ?... Vous devriez avoir honte, citoyens, de vous en prendre ainsi à une pauvre femme dont tout le crime est d'avoir de la reconnaissance ? D'ailleurs, le citoyen Fredy n'a pas jusqu'à présent été déclaré suspect, et l'eût-il été, que ce n'était pas à vous à vous porter ainsi sans ordre chez lui, et à priver de sa liberté une personne de sa maison !

Thérèse Michu respira.

Quelque minutes après, elle se trouvait seule et libre sur cette grande place de Vitry, qui sert aujourd'hui encore, — comme alors sans doute, — de lieu de promenade aux bons habitants de la ville, parce que de là, grâce à

l'ingénieux plan de reconstruction adopté par l'architecte de François 1^{er}, ils peuvent se surveiller admirablement les uns les autres. Cette place est, en effet, coupée par quatre grandes rues qui séparent la ville en quatre parties à peu près égales, et disposée de telle façon qu'il est impossible aux promeneurs de ne pas voir ce qui se passe dans chacune des rues qui y aboutissent : ingénieuse disposition qui fait qu'à Vitry personne n'ignore ce qui se fait chez son voisin, et tout le monde sait combien de fois, à quelle heure, et quel jour, tel bourgeois est allé chez tel autre, d'où résultent des commentaires qui éternisent les cancans, la médisance et la curiosité.

—Je m'en revâmes ! dit la bonne femme, qui reprit allègrement le chemin de son village.

En moins de trois heures, elle était chez son maître, tant le contentement lui donnait des jambes. En arrivant dans la cour du château, elle vit que tout y était encore comme le jour où elle l'avait quitté ; dans les communs dans les jardins, dans les écuries, rien n'avait bougé. Seulement, comme Jean Gorju était parti de crainte d'avoir le sort de Thérèse et d'être traité lui aussi comme valet d'aristocrate, la vieille jument du chevalier s'était sans doute lassée d'attendre sa pitance quotidienne, et brisant sa longe, elle était venue retrouver, dans le clos, l'âne de Thérèse ; ils broutraient à même, à deux pas l'un de l'autre, les choux, les carottes et les feuilles de vigne.

—Porcs bêtes ! dit Thérèse, qui ne put s'empêcher de leur donner un souvenir.

Mais la pensée de son maître reprenant le dessus :

—Allons, pensa-t-elle, le vieux seigneur aura préféré s'en aller à pied, plutôt qu'avec la Rousse ; mais en passant par Changy, la dame de Saint-Blaise lui aura bien donné un cheval plus frais et plus alerte que celui-ci : Jésus Dieu ! a-t-il eu de la chance !

Et elle se signa de nouveau murmurant je ne sais plus quel acte de contrition, en expiation du mensonge qu'elle avait été obligée de faire aux patriotes, lorsqu'elle leur avait dit que M. de Fredy était parti.

Cependant la curiosité la guidait vers les combles du château : elle était bien aise de voir par elle-même si les choses avaient été remises par le chevalier dans leur état ordinaire.

Sainte Vierge ! dit-elle, en voyant que la poutre semblait intacte et que nulle trace de fraude n'y apparaissait ; bien, M. le chevalier aura tout remis en ordre !

Elle chantonnait alors, je ne sais plus quel vieux refrain que les jeunes filles du Perthois chantent encore le soir à la veillée, dans l'hiver, ou l'été, après vêpres le dimanche, en faisant la ronde sous les ormes, — les toutes petites, car les grandes, les *mijaurées*, ne dansent plus :

Avez-vous vu
Le loup, le loup garçon ?
Fillettes....

A ce moment son doigt pressait le ressort qui devait faire jouer dans sa rainure, l'épaisse planche qui servait à masquer la cavité de la poutre. Eprouvant quelque difficulté à la faire mouvoir, Thérèse continuait :

Fillettes du bocage
Prenez garde à votre âge,
Les loups....

Mais tout la poutre s'entr'ouvrit.

Thérèse recula avec horreur, poussa un cri terrible, et tomba à la renverse. Elle venait d'apercevoir dans la poutre, le malheureux M. de Fredy, étendu mort dans sa cachette !

V.

Ce qui était arrivé est bien simple à raconter. J'ai dit que c'était à l'aide d'un cordon, communiquant avec le ressort qui servait à faire jouer la planche extérieure, que la personne, blottie dans cet étroit espace, pouvait, sans le secours du dehors, recouvrer sa liberté. Ce cordon était vieux et usé ; il se brisa quand M. de Fredy, après plusieurs heures d'angoisses, n'entendant d'ailleurs plus de bruit, essaya de le tirer. Chose horrible à penser, il lui fut ensuite impossible de retrouver l'extrême bout de ce cordon. L'exiguïté de la cachette ne permettait pas à celui qui s'y trouvait étendu de se mouvoir facilement, encore moins de se relever pour atteindre ses pieds avec les mains. Le malheureux chevalier était donc mort de

faim, dans cet étroit réduit, après trois jours d'horribles souffrances, et rien n'avait pu le sauver, ni l'excellence de sa cachette, impénétrable à tous les yeux, ni ses cris, poussés dans la solitude et le silence, ni le dévouement sublime de sa fidèle Thérèse, qui avait failli payer de sa vie son affection pour son maître !

Cette histoire a longtemps défrayé les récits des veillées dans le Perthois.

Le château de Vavray n'existe plus : il été détruit par la bande noire, quelque temps après la mort de M. de Fredy.

Quant à Thérèse Michu, elle est enterrée dans l'étroit cimetière du village, aux côtés de son maître.

A. BARBAT DE BIGNICOURT.

TABLE DES MATIÈRES.

- CABINET DE LECTURE PAROISSIAL :** Réouverture des séances, 5 février : Discours de M. C. S. Cherrier, C. R. p. 67.—Lecture de M. F. X. A. Trudel, sur Frédéric Ozanam, p. 52.—Séance du Cercle Littéraire du 12 février : Discours d'ouverture : M. D. H. Sénécal, p. 69.—Discours sur le Luxe, par MM. J. E. Auclair, Belle, Archambault et Provencher, p. 70 et 83.—Pie IX, lecture par M. A. Dansereau, p. 134.
- COMPTE-RENDUS** de soirées religieuses, littéraires, de fêtes publiques, etc., etc., Université Laval, p. 18.—Cabinet de Lecture, p. 51.—Ecole commerciale, rue Côté, p. 98.—Le Collège de Terrebonne à St. Paul l'Érmitte, p. 198.—Discours de M. C. S. Cherrier, à la fête St. Jean-Baptiste, p. 211.—L'intempérance, lecture prononcée devant la section de tempérance St. Jacques, par M. F. X. A. Trudel, p. 212.—Deux concerts à Québec, p. 72.—Le livre de M. Renan, p. 258.—Consécration de l'Hospice St. Joseph, p. 323.
- CHRONIQUE** de la Quinzaine : p. 1, 17, 33, 50, 65, 81, 129, 161, 177, 193, 209, 257, 273, 289, 305, 321, 337, 353, 369.
- FEUILLETON :** Les deux Pigeons, p. 10, 29, 42, 59, 74, 92, 105, 120.—La Caverne de Vaugirard, p. 139, 151, 170.—Scènes de la vie militaire au Mexique, p. 184, 201, 219.—Les Complices, p. 231, 246, 265, 277, 297.—Les sept Étoiles, fantaisie, p. 313.—Elizabeth Taudous, p. 327.—Le Chevalier de Fredy, p. 317, 379.
- INSTITUT Canadien-Français** (séances) : p. 2, 19.—Maury, lecture par M. A. Belle, p. 180.—Exploration de la Rivière Mantawin, par le Rév. M. Provost, p. 223, 243 et 261.—Séance, p. 339.—Discours de MM. A. Belle et H. Fabre, et lecture de M. T. de Montigny, p. 355, 356 et 359.
- LETTRE** de Mgr. Dupanloup et de M. Quinet, au sujet de la Pologne, p. 130.
- LE progrès** des sciences et de l'industrie au point de vue chrétien, discours, par M. Aug. Cochin, p. 362 et 365.
- LE travail** au point de vue philosophique et social, essai par J. Royal, p. 4.
- LEGENDE** de Mme. d'Haberville, tirée des *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, p. 116.
- LE DIABLE** au bal, légende russe, p. 197.
- L'ÉGLISE** libre dans l'État libre, par M. de Montalembert, p. 292, 308.
- LA TELEGRAPHIE** électrique, par Philippe Dauriac, 371.
- MUSIQUE :** Brigadier, vous avez raison, G. Nadaud, p. 14.—Le nom de ma sœur, par Célestin Lavigneux, de Québec, p. 30.—Priez, par l'abbé Palle, p. 46.—O Sacrum Convivium, par M. Jung, p. 78.—Chant des bateliers de la Loire, arrangé par E. B., p. 94.—Les canotiers du St. Laurent, par Melle. D. B., p. 110.—Dieu et patrie, par E. Arnaud, p. 125.—La mort de l'enfant, par J. Deneve, p. 142.—Le louis d'or, par L. Bordèse, p. 174.—La Ronde des Tulleries, E. de Lonsay, p. 190.—Les Echos de la soirée du 24 juin 1863, p. 206.—La bulle de savon, par E. Arnaud, p. 238.—Rothomago, A. Groot, par Arban, p. 254.—L' pied qui r'mue, rengaine normande, p. 270.—Piété, par V. Mercier, p. 286.—La fée Urgande de Bé-ranger, par E. Blain, p. 312.—Marie, romance, par J. Géraldi, p. 334.—Ma maison, par G. Nadaud, p. 350.—Servante et Reine, par Mlle. E. Blain de St. Aubin, 382.
- POÉSIE :** Le vrai sage, par M. A. Marsais, p. 48.—L'orphelin au tombeau de sa mère, par Cl. Berger, p. 74.—La prière à St. Joseph, p. 92.—L'amour et l'amitié, par Em. Blain, p. 96.—Muller, Ecce filius tuus, p. 104.—La photographie, par M. A. Marsais, p. 123.—Mes Œillet, par Benjamin Sulte, p. 160.—Le soir, B. Sulte, p. 188.—La vieille chanson, par B. Sulte, p. 253.—Poésie,
- UNION** de prières, p. 21.
- UNION CATHOLIQUE :** Lecture sur le coton et le tabac, par M. P. Laurent, p. 22.—Sur le Progrès des sciences physiques, par M. C. H. Jourdan, p. 99.—L'Union Catholique, par M. N. Bourassa, président, p. 164.—Séance et lecture, par le Dr. L. Desrosiers, p. 275.—Quinze jours en mer, lecture par M. D. D'Orsennens, p. 324.—L'Irlande, lecture par M. Aug. Genand, p. 362.
- UN peut de tout, etc. :** Deux jours sans pareils, p. 16.—Mots d'esprit, p. 29, 64, 77, 96, 112, 125, 128, 186, 192, 205, 224, 237, 256, 288, 304, 333, 352.—Le carré magique, p. 48.—La justice à Rome, p. 104.—Les paquets tout faits, p. 320.—Les paroles inutiles, p. 333.

SERVANTE ET REINE.

ROMANCE POUR VOIX DE CONTRALTO.

Paroles de X ***;

Musique de Mademoiselle E. BLAIN de ST. AUBIN.

Moderato.

PIANO.

rit.

Religioso.

El-le portait le voi - le et le bandeau de lin,

Elle a-vait le front pur et la bou-che se - rei - - ne, Le regard humble et doux,

slargando.

les traits d'un sé-ra - phin, Et la ma - jes - té d'u - ne rei - - - -

The first system of music consists of a vocal line on a treble clef staff and a piano accompaniment on two staves (treble and bass clefs). The key signature has two flats (B-flat and E-flat), and the time signature is common time. The vocal line begins with the lyrics 'les traits d'un sé-ra - phin, Et la ma - jes - té d'u - ne rei - - - -'. There are three 'v' marks above the vocal line corresponding to the lyrics 'ma - jes - té'. The piano accompaniment features a steady bass line and chords in the right hand.

dolcissimo grazioso

ne; Le ciel semblaît sou - ri - - re où se posaient ses

The second system of music continues the vocal line and piano accompaniment. The key signature remains two flats. The vocal line begins with the lyrics 'ne; Le ciel semblaît sou - ri - - re où se posaient ses'. The piano accompaniment continues with similar harmonic support.

a poco agitato.

pas. Le mon-de en la voy - ant mur-mu - rait sa lou - an - - - ge;

The third system of music continues the vocal line and piano accompaniment. The key signature changes to three sharps (F#, C#, G#). The vocal line begins with the lyrics 'pas. Le mon-de en la voy - ant mur-mu - rait sa lou - an - - - ge;'. The piano accompaniment features a more active bass line and chords in the right hand.

Mais la vierge pas - sait el - - le n'en-ten-dait pas,

Cres - - - - - cen - - - - - do.

pp a poco rit.

Elle i - gno - rait ses ai - les d'an - - - - - ge.

Elle allait souriante vers les petits enfants,
 Anges abandonnés, voués à la misère,
 Qu'heureuse elle emportait dans ses bras triomphants,
 Elle était vierge, elle était mère.
 A la pauvre captive elle montrait le jour,
 Faisait luire un rayon dans la sombre tourelle,
 Et sa voix égayait les créneaux de la tour
 Comme un joyeux chant d'hirondelle.

Nous la vîmes s'éteindre, cette aube à son déclin,
 Sans que l'ombre obscurcit sa figure sereine,
 Et l'ange de la mort de son bandeau de lin
 Fit une couronne de Reine,
 Couronne qui des siècles ne peut craindre l'affront,
 Car celle dont le pauvre a chanté les louanges,
 L'humble vierge, aujourd'hui, a l'auréole au front,
 Elle est Reine parmi les anges.